

**Assemblée publique de consultation
Le mardi 7 juin 2011 à 18 h 30
Maison de la culture Maisonneuve
4200, rue Ontario Est**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation du projet de Règlement 01-275-70 modifiant le Règlement d'urbanisme (01-275) de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve afin d'y intégrer un ajustement réglementaire relatif au calcul de la densité et d'y ajouter une nouvelle disposition relative au taux d'implantation et explication de la procédure applicable - 1115092004.
3. Période de consultation des citoyens sur le projet du Règlement 01-275-70.
4. Présentation du projet particulier PP27-0149 dont l'objet vise à modifier le programme de développement 99-244 en vue d'autoriser l'agrandissement du bâtiment existant, l'alignement de construction, le pourcentage d'ouvertures et la localisation d'un bassin de rétention de surface pour l'immeuble situé au 7501, rue Tellier et explication de la procédure applicable – 1113303004.
5. Période de consultation des citoyens sur le projet particulier PP27-0149.
6. Présentation du Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) afin de remplacer la désignation du bâtiment situé au 2600, rue Dickson, « lieu de culte » par la désignation « lieu d'habitation » dans la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle et explication de la procédure applicable – 1110603001.
7. Période de consultation des citoyens sur le Règlement modifiant le Plan d'urbanisme,
8. Levée de l'assemblée.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

FAIT À MONTRÉAL, CE 7^E JOUR DE JUIN 2011

Le secrétaire d'arrondissement substitut,

Daniel Hébert